COMITE DIRECTEUR

19 DECEMBRE 2020 – 9H00 EN VISIOCONFERENCE

(Procès-verbal adopté CODIR du 09_01_21)

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Daniel COLLET, Didier CEYSSON, Pierre CROS, Jean-Pierre CROUZERY, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID , Frédérick DEDIEU Aude D'ORSI, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE Michel PFLIEGER, Stéphane PINASSEAU, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Bernard VIVIES

Excusé(e)s : Benoît CASTANEDO Daniel FABRE Laurent MARTINIE Marie-Dorothée PEREZ, Jacques ZOCCHETTO

Invité(e)s : Alain ARMANDIE, Patrick BUISSON, Pierre CIBOT, Virginie DEPRINCE, Eric DORIA, Christian GALONNIER, Jean-Louis LLANTA, André LAUR, Gérard MIGUEL, Marie-Pierre PAGES

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président Alain DOUCET ouvre la séance où il a souhaité convier les élus fédéraux Patrick BUISSON, Marie-Pierre PAGES et Virginie DEPRINCE et certains chargés de mission déjà désignés.

La Covid semble avoir très peu d'impact sur les clubs très demandeurs quant à la reprise.

Il évoque les bons résultats du XV de France, le tirage au sort pour la Coupe du Monde 2023 avec une poule sportivement accessible, où la présence des All Blacks sera bénéfique du point de vue médiatique.

Le bilan financier de la FFR a été validé : il remercie les efforts qui ont été déployés pour avoir su mobiliser les clubs pour ce vote.

Il constate la baisse générale des effectifs en novembre, liée aux contraintes sanitaires.

Le Président rappelle le double intérêt des tournées de novembre, qui n'ont pu avoir lieu cette année, tant sur le plan financier (recettes) que sportivement (confrontation avec les nations de l'hémisphère sud)

Les subventions fédérales des ligues seront revues à la baisse de 15% à 20%. Les CD ne seront pas impactés. Des actions nouvelles devront être mises en place et des restrictions budgétaires sont à prévoir.

La réforme des indemnités de formation (R.I.F) se concrétise en permettant ainsi de récompenser les clubs formateurs.

PROCES VERBAUX

Jean-Yves MOURET propose à validation les PV des 21 octobre, 3 et 17 novembre, envoyés avec l'ordre du jour. Les PV présentés sont adoptés à l'unanimité.

PRESENTATION DES PRESIDENTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Jean-Yves MOURET informe les présidents de CD de l'état des retours des statuts adressés à la FFR pour validation. Il adressera un message à chacun d'eux avec l'état précis de la situation de son département.

Le Président Alain DOUCET indique que les élections départementales se sont déroulées sans souci, le Gard étant le seul département ayant présenté 2 listes.
Les présidents de Comités Départementaux se présentent successivement :

09 : Frédérick DEDIEU, élu en remplacement de Richard SENSSAC
11 : Alain PALAUSSE, élu en remplacement de Jean BONHOURE
12 : Gérard FOURQUET, réélu pour un nouveau mandat
30 : Matthieu MONCHAUX, élu, succède à Pierre-Edouard DETREZ. A ce sujet, Alain DOUCET confirme sa venue dans le Gard courant janvier pour rencontrer les élus
31 : Daniel FABRE (excusé), élu en remplacement de Bernard PUJOL
32 : Laetitia PACHOUD, élue, en remplacement de Jean Louis MUNARI
34 : Didier CEYSSON, élu en remplacement de Gérard TUGAS
46 : Jean Claude TARDIEU, réélu et aussi élu LOR. André LEYMAT représentera le CD 46 au CODIR
48 : Thierry VIGNOBOUL élu, en remplacement de Rafaël GONZALEZ
Alain DOUCET souhaite savoir si Rafaël GONZALEZ continuerait à représenter le CD. Thierry VIGNOBOUL sera présent aux réunions du Codir.
65 : Pierre JEAN-MARIE, élu tout en assurant déjà les fonctions, à la suite au décès de Jean Paul XUEREB
66 : Jacques ZOCCHETTO (excusé), élu avec une équipe renouvelée à 80%, en remplacement de Paul FOUSSAT. Le Président souligne que ce département a longtemps vu cohabiter dans les même locaux deux entités : le comité territorial et le comité départemental.
Il annonce avec regret que José CLUA est démissionnaire de la Ligue au 31 décembre 2020 et qu'il ne sera pas remplacé en tant qu'élu.
81 : Alain REY, réélu et qui assumera son dernier mandat
82 : Michel RUAMPS, réélu avec une liste de 24 élus au lieu de 38 au regard des nouveaux statuts FFR

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présidents. Le comité directeur de la Ligue est ainsi au complet.

ORGANISATION DE LA LOR

Jean-Yves MOURET présente l'organigramme de la LOR (élus/chargés de missions/salariés), élaboré en collaboration avec les responsables de secteurs et Pierre CIBOT (annexe I)

Jean-Yves MOURET précise que l'affection des salariés et des référents est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des besoins.

Il précise que dans chaque secteur, le pavé « expression et besoin de formation » est en lien avec l'IRF

Organigramme Secrétariat général :
Le Président Alain DOUCET précise que le pilotage de la commission éthique et déontologie sera confié à une personne extérieure au monde du rugby. Il a demandé à Pierre Jean GRACIA, président de la Mutualité Française Occitanie, d'en être le responsable.
La MOT de Perpignan sera dirigée dorénavant par Jean Claude LEGENDRE.

Organigramme Vie des clubs et régaliens : la commission des règlements devient la commission des litiges, nouvelle dénomination fédérale

Le Président souhaite que la commission des discriminations apparaisse dans cet organigramme. Les correspondants régionaux seront JB MOLES et Laurent DELMON, en charge des violences et discriminations dans le Gers.
Laetitia PACHOUD intervient pour préciser que cette commission (solidarités) doit exister au même titre que le rugby social club, tant sur le plan de la prévention que de l'accompagnement.

Jean-Yves MOURET ajoutera cette commission à l'organigramme.

Organigramme budget/partenariat/subventions
Commission simplification informatique : le responsable reste à nommer
Commission communication externe/journal/TV : Alain AZPIROZ fait état de 2 projets
1- projet fédéral : le journal numérique trimestriel qui traitera des travaux et de la vie de la Ligue.
2- des rencontres et reportages dans les clubs, des interviews qui seront diffusés.

Le Président demande aux présidents de CD de désigner dans leurs départements un référent communication qui sera en lien avec la Ligue pour dynamiser le site de la Ligue Occitanie et alimenter la commission de communication externe. Il remercie Alain AZPIROZ pour son investissement dans ce dossier.

Organigramme développement
Jean-Yves MOURET précise que certaines sections de la partie sportive se retrouvent également dans la partie développement (rugby à 7, rugby féminin).
Tous les présidents des CD sont parties prenantes du comité de pilotage.
Deux commissions sont les déclinaisons des axes forts du programme de campagne : le rugby des villes et le rugby des champs et des foyers ruraux.
Bernard PUJOL précise qu'un groupe de travail « veille au développement » est constitué.
Il demande aux présidents de CD présents de lui faire retour du tableau de leurs référents respectifs.

Le Président intervient sur la commission Baby rugby. Il a constaté que beaucoup de clubs ouvrent cette pratique aux moins de 6 ans. Il demande à Christian GALONNIER et à ses CTC de tirer la sonnette d'alarme, car les séances ne sont pas toujours adaptées pour des enfants de 3 ans.

Il précise également que la commission pilotée par Jean Marc MOREAU est axée sur l'innovation dans les écoles de rugby et sur les transformations à y apporter.
Cette commission est clairement différente de celle menée par Julie CUMINETTI qui gère les calendriers.
Jean-Louis DAVID intégrera également la commission nationale.

Organigramme Institut Régional de Formation (IRF)
Sur la commission de Formation des dirigeants, Alain DOUCET préconise à Claude SOUTADE, Jean-Yves MOURET et Isabelle GELY, de mettre à profit cette période de non-activité pour proposer des formations.
Claude SOUTADE précise qu'il a lancé une consultation des clubs de la LOR avec une cinquantaine de thématiques. Il propose de mettre en place une « boite à outils » digitale à partir du site de la Ligue dans la rubrique « gérer mon club ».
Didier CEYSSON souhaite que les CD soient informés des démarches faites au niveau des clubs pour ne pas doubler l'information. Il souhaite savoir si une formation est prévue pour les présidents de CD.
Jean-Yves MOURET informe qu'il établira un mémo pour la diffusion des courriers adressés aux clubs avec copie aux CD et la Ligue pour une parfaite circulation des informations.
Une formation liaison entre présidents/secrétaires généraux/trésoriers Ligue et CD sera mise en place prochainement.

Alain DOUCET souhaite instaurer une réunion propre aux 13 présidents de CD avec quelques élus de la Ligue pour partager les différents projets et idées.

2C2R
Cette commission sera animée par Jo MASO et se réunira en visioconférence pour s'approprier le POS régional et évaluer sa progression.

Alain DOUCET précise que la réalisation du POS ne sera pas prise en compte cette année dans le calcul de la subvention fédérale, mais que l'évaluation devra quand même être faite.

Jean-Yves MOURET propose à validation l'organigramme présenté dans sa globalité.
Organigramme adopté à l'unanimité des présents.

EPREUVES M/F SENIORS ET JEUNES

En préambule des épreuves Ligue, le Président Alain DOUCET demande à Patrick BUISSON, responsable du secteur Amateur à la FFR, de prendre la parole pour communiquer sur l'évolution générale des épreuves fédérales.

Patrick BUISSON indique que la Nationale redémarrera le 10 janvier (dérogation ministérielle car classée comme compétition semi professionnelle), ainsi que les Espoirs fédéraux et l'Elite 1 féminine.

Une réunion en visioconférence des clubs de la Fédérale 1 s'est tenue. Si la situation sanitaire le permet, il a été annoncé une date de reprise pour le dernier week-end de janvier. Les clubs de Fédérale 2 et 3 reprendront vers le 15 février, sous réserve de l'annonce gouvernementale du 7 janvier et des décrets ministériels qui en découleront.

La FFR est en réflexion sur les formats des compétitions avec la prise en compte des matches qui se sont déjà déroulés. Le but est de poursuivre les rencontres jusqu'au 17 juin, de procéder à des montées et descentes afin de pouvoir présenter les poules 2021-2022 lors du Congrès fédéral du 4 juillet.

Roland SORMANI présente plusieurs simulations de reprise (31/01 – 07/02- 14/02) pour les compétitions seniors. Les compétitions reprendraient à partir de la journée A6. Les rencontres non disputées entre l'A1 et l'A5 seraient soumises à péréquation.
Si les compétitions devaient reprendre après le 15 février, il ne serait plus possible de jouer les phases finales telles que prévues dans le calendrier initial.
Les finales des Terroirs seront maintenues fin mai/début juin, en fonction de la date de reprise.
Dans le contexte actuel, les sélections départementales seront suspendues cette saison.
Le tableau des différents schémas de reprise n'est qu'un document de travail et ne sera pas diffusé.
Pour les féminines seniors à X ou cadettes à X développement, 2 journées ont déjà été jouées sur la phase de brassage. La difficulté de respecter le calendrier initial sera moindre.
Pour donner suite à la question de Jean Louis DAVID sur le Rugby à 7, le Président indique que nous sommes en attente des préconisations fédérales par rapport à des contrats de partenariat.
Patrick BUISSON apporte la précision que cette compétition, financée par la Société Générale, ne concerne qu'une partie des joueurs. Une ou deux dates devront être déterminées pour respecter le contrat de partenariat.
Pour la Ligue le Président demande à Rolland SORMANI d'intégrer dans le calendrier 1 à 2 dates maximum à partir du 13 juin. Se rapprocher de la FFR (Alban MOGA) si des dates sont imposées.

Pour les épreuves jeunes, Christian ABEILHE mettra en place un schéma de reprise des compétitions en fonction des décisions gouvernementales. 3 journées ont déjà été jouées.
Si la décision est prise de supprimer les compétitions inter comités départementaux, cela pourrait libérer 5 dates. Il faut également proposer des dates pendant les vacances scolaires et propose de faire jouer les jeunes le dimanche 15 mars au lieu du samedi 14 (Angleterre-France).
Les finales restent programmées au 12 juin.

POINT ECOLES DE RUGBY

Julie CUMINETTI indique que les entraînements ont repris en grande majorité depuis le 28/11 au stade 3,
Le plan d'action FFR réactualisé avec reprise des plateaux entre mi et fin janvier a été reçu.
Le plan d'action de la Ligue sera retravaillé en déclinaison de celui de la FFR.
La programmation des plateaux et rassemblements reste en attente des nouvelles mesures gouvernementales.
160 sections baby rugby ont répertoriées par les CTC. Une cinquantaine de demandes de remboursement de kits a été reçue. 22 unités de proximité sont identifiées
62 demandes de labellisation sont en cours, 5 écoles de rugby d'Occitanie sont proposées avec 3 étoiles

Alain DOUCET demande à Franck VALERIO de voir avec la FFR si le dossier de labellisation de Marvejols (non éligible pour l'absence 2 éléments de -14 ans), peut être validé avec une dérogation.

Séminaire EDR
Bernard PUJOL indique que 2 projets ont été imaginés avec Jean Marc MOREAU.

- La Mise en place du festival de Noël
- Une Semaine occitane des écoles de rugby (début mars), ponctuée de thèmes et de forums, avec une journée portes ouvertes. Le but de cette opération est de récupérer des effectifs.

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la commission de développement sera monté et présenté à la trésorerie générale, pour chaque opération.

Le Président revient sur le mode de fonctionnement habituel des EDR le samedi de septembre à mai.
Il souhaite que cela soit revu en proposant des séances pendant les congés scolaires même s'il ne faut travailler qu'avec les enfants qui seront présents.

ORGANISATION DES MOT (annexe II)

Jean Yves MOURET fait une présentation rapide du rôle des MOT(s), de leurs missions, des moyens mis à leur disposition et de leur positionnement sur le territoire.
Des conventions seront mises en place au gré à gré avec les Comités Départementaux hébergés.

POINT FINANCIER

Pierre CROS a rencontré le cabinet comptable pour récupérer les comptes de l'exercice 2019/2020.
Le résultat net d'exploitation est excédentaire de 40 433 €
La date de l'Assemblée Générale Financière a été fixée au 20/02/2021.
Il s'avère nécessaire de rechercher des ressources complémentaires et de faire des économies.
Pierre CROS souhaite disposer d'un outil informatique qui puisse faire une synergie entre trésorerie, gestion et contrôle de gestion, afin d'anticiper et de piloter les résultats et évaluer correctement la situation financière.

Le budget prévisionnel de la LOR voté à Lavelanet sera réétudié pour prendre en compte les nouvelles données liées aux modifications induites par la situation sanitaire actuelle.
Pierre CROS demande aux Présidents des CD qui ont fait leurs AG Financières de lui adresser leurs bilans.

Le Président propose de donner mandat à Pierre CROS pour la vente de l'immeuble de la MOT de Tarbes qui ne correspond plus aux besoins (5 étages pour seulement 2 occupés, dépenses importantes en matière d'entretien et de remise aux normes).
Le mandat est voté par 50 voix pour et 1 abstention.

POINT SUR L'ACTIVITE DU PERSONNEL

Pierre CIBOT revient sur la présentation de l'organigramme fonctionnel de la LOR.
Les référents administratifs identifiés seront informés début janvier de leurs nouvelles missions.

Mouvement du personnel : 2 salariés quitteront la Ligue à compter du 31/12/2020 : Geneviève ROUAN comptable (retraite) et Guillaume CADILLAC (fin au contrat de professionnalisation).
L'effectif est dorénavant de 55 salariés (29 CTC et 26 administratifs).

Un accord entreprise (par voie de décret officiel du 28/07/2020 autorisant les entreprises rencontrant des difficultés économiques liées à la crise sanitaire) est en cours de signature. La LOR a déposé sur la plate-forme de la DIRECCTE début décembre, un Activité Partielle Longue Durée (APLD) validé et signé par les représentants du personnel. A ce jour, il est en attente de retour de la part de l'administration.

Les salariés placés sous l'APLD seront indemnisés à 70% de leurs salaires bruts sur la partie chômée.
Il informe également lors de la commission nationale paritaire des représentants employeurs (COSMOS), les entreprises de moins de 50 salariés peuvent signer un accord de branche (et non d'entreprise).
Les CD pourront de cette manière, s'ils le veulent, activer l'APLD.
Ces informations leur seront transmises.

Pierre CIBOT projette le plan d'activité professionnel construit sur une période trimestrielle.
Ce dispositif d'APLD exige de mettre en formation professionnelle leurs salariés pendant la période chômée.
Un questionnaire a été envoyé aux salariés dans ce sens. 80% des salariés seraient mis en formation sur les mois de janvier, février et mars.

Concernant les CTC, la FFR a décidé de signer un APLD avec 60% activité travaillée.

La FFR a proposé à toutes les ligues une subvention de 60 € par mois et par CTC pour compléter leurs pertes de salaire estimée à 120 € net mensuel.
La FFR demande aux ligues de compenser les 60 € restants pour obtenir 100% du salaire.

René BES dit que, dans un souci d'équité, il n'est pas acceptable qu'une partie des salariés (les CTC) puisse bénéficier des aides de la fédération et pas le personnel administratif.
Le coût pour la LOR, en cas de prise en charge, serait de 14 000 € par trimestre.
La prime de fin d'année versée traditionnellement aux salariés sera maintenue, mais sera versée au prorata des jours travaillés.
Le Président DOUCET précise que la Ligue paye depuis le mois de mars 16% de la masse salariale en complément du chômage partiel.
A ce jour, la LOR ne peut plus prendre en charge ces 16% pour préserver son équilibre financier.

La non prise en charge de la compensation des salaires en cas de chômage partiel à partir du 1er janvier 2021 est votée à l'unanimité.

L'indexation au temps de travail 2020 de la prime exceptionnelle de fin d'année 2020 est votée à l'unanimité.

FAITS MARQUANT DES DIFFERENTES SECTIONS

IRF – Certification Qualiopi
Isabelle GELY présente le dispositif de certification Qualiopi et propose d'utiliser le même certificateur que la FFR (Pronéo) pour obtenir cet agrément pour notre CQP, avec un coût de certification qui reviendrait à

environ 1500 € (1 jour 1/2 d'audit) Ceci permettrait ensuite de pouvoir proposer des formations internes et externes.
La proposition de faire appel au certificateur Pronéo est adoptée à l'unanimité.

Isabelle GELY parle également du recensement de la facturation des brevets fédéraux en cours cette saison. Ce travail sera terminé en janvier et permettra à la Ligue de percevoir les règlements non acquittés à ce jour (200.000 €).

POINT COVID

Bernard VAUR dit que tant que le vaccin ne sera pas distribué, on ne peut que constater l'évolution de l'épidémie et se soumettre aux décisions ministérielles.

Alain AZPIROZ rappelle que nous en sommes au stade 3 du plan de reprise. Tous les Covid managers départementaux ont informé leurs clubs de solliciter leurs mairies ou communautés de communes pour obtenir l'ouverture des vestiaires et l'utilisation des douches.

Le Président Alain DOUCET précise que la LOR a adressé un courrier l'ANDES dans ce sens. Marc SANCHEZ, son président et Maire de Lavelanet, a assuré qu'il ferait le maximum pour convaincre ses collègues pour l'ouverture de ces structures.

Jean-Yves MOURET précise que pour l'instant on ne peut que s'appuyer sur le décret du 15 décembre sur les déclinaisons des décisions sanitaires pour le sport.

POINT ARBITRAGE (annexe III)

Eric DORIA présente l'organigramme fonctionnel dans les départements et les responsables de formation.
Il dresse un état mis à jour au 19 décembre des effectifs : 2498 arbitres au niveau national et 636 arbitres au niveau de la LOR.
Une relance de la campagne de recrutement dans tous les clubs de la Ligue est en cours.
Le bilan intermédiaire au 19 décembre de la charte arbitrage laisse apparaître un déficit en arbitres pour 34 clubs.
Il communique les dates de rattrapage des examens fédéraux de la session 2019/2020 et 2020/2021.
Schéma désignations en cours.
Stage des arbitres fédéraux 2020/2021 : 2 candidatures : Lectoure (32) et Gruissan (11).
Il est validé par le CODIR que le site de Gruissan sera retenu pour cette saison et celui de Lectoure sur la saison 2021/2022.

POINT CTC

Bernard ROLLAND rapporte que la mise en place des CTC est perçue de manière très positive par les clubs. Il précise également aux présidents de CD présents qu'ils peuvent demander l'intervention du CTC en passant par le CTL du réseau technique.

Christian GALONNIER souligne les difficultés des CTC pour mener à bien leur mission (pas de présentiel et travail en visioconférences). Il souhaite que la formation puisse se faire en partie en présentiel en respectant les dispositions gouvernementales, à savoir 6 personnes, car un certain manque de motivation est constaté chez les éducateurs.
Il présente les objectifs prioritaires dans le contexte des restrictions budgétaires (annexe IV).
Les CTC, conformément à la signature de l'accord APLD par la FFR, auront un temps de travail de 60%.

Une proposition de l'emploi du temps est communiquée. Elle privilégie les mercredis, vendredis, samedis comme jours travaillés et si besoin 2 soirées ou une journée complète .

FRANCE 2023

Antoine MARTINEZ fait le point sur le CLC. 3 axes principaux seront à développer : éducatif, scolaire et entreprises avec des animations autour de RWC 2023.
Alain DOUCET demande à que soient intégrés au CLC, Marie Pierre PAGES (FFR) et Michel RUAMPS comme représentant des départements.
Une réunion aura lieu en visioconférence dans la 2ème quinzaine de janvier.

Isabelle GELY intervient sur Campus 2023
A la date du 17 décembre, 295 clubs ont été évalués par les CTC, 180 clubs sont susceptibles d'accueillir 1 ou plusieurs apprentis et 129 clubs sont inscrits.
Concernant les CD, 12 à 13 sont susceptibles d'accueillir 2 apprentis. 11 comités départementaux sont inscrits. 3 apprentis sont inscrits pour la Ligue Occitanie.

Laetitia PACHOUD fait part du 3ème appel à projet « Rugby cœur » (Ligue, comités, clubs) lancé à compter du 01/01/2021 avec une date butoir au 31/01/2021.
Thématiques : rugby social club, le développement, la féminisation.

SUIVI DU POS (annexe V)

Alain DOUCET tient à souligner que la réalisation ou non des objectifs du POS n'impactera pas le montant de la subvention fédérale. L'évaluation devra être réalisée quand même. André LAUR dit que la collecte des données sera faite pour qu'un état intermédiaire du suivi des 12 objectifs 2020-2021 soit fait fin janvier.

QUESTIONS DVIERSES

Nominations dans les commissions fédérales :
Alain AZPIROZ, Francis CAZENEUVE, Max SANTA, Dorothée PEREZ,
Pour les collèges : Jean Pierre GRAND, Ghislaine ROSSIGNOL
Commission formation : Isabelle GELY
Développement rugby féminin : Dorothée PEREZ, Marion GERMIER, Laurie FAYOLE
Commission EDR : Franck VALERIO, Jean-Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Jean Michel ARAZO
Anciens internationaux : Christian TRALLERO
Commission A.N.S. : Michel PFLIEGER
Discriminations : Jean Bernard MOLES
Rugby des uniformes : Jocelyn BROUSSE
Rugby des entreprises : en attente
Rugby à 5 : Françoise JAMMES et Alain PALAUSSE
Rugby loisirs et Beach rugby : Dorothée PEREZ
D'autres nominations seront actées dans les semaines à venir.

Vacances apprenantes
Une réunion en visioconférence aura lieu mercredi 23 décembre car la LOR souhaite s'investir dans ce genre de séjours sans concurrencer les actions des CD. Des aides et subventions importantes peuvent être attribuées à ce type d'actions.

Convention de partenariat DEJPES/CREPS
Max SANTA informe que la convention entre le CREPS de Toulouse et la LOR doit être signée avant la fin de l'année.
Le comité directeur approuve à l'unanimité cette signature.
La Ligue aura désormais une convention signée avec le CREPS de Montpellier et celui de Toulouse.

Dispositions sur les réunions de commissions
Dans le contexte actuel, les réunions de commissions se dérouleront par visioconférences jusqu'à nouvel avis.

Ghislaine ROSSIGNOL fait un point d'avancement sur les différents « Collèges ».
Une réunion est prévue avec les clubs de F2 et F3 pour les clubs du 09 et du 31.
Elle demande aux départements de lui fournir leurs référents pour les clubs territoriaux.

Le Président lève la séance en souhaitant à tout(e)s de passer de bonnes fêtes.

Séance levée à 13h00

Alain DOUCET
Président

Jean Yves MOURET
Secrétaire Général
